

Procès-Verbal

DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ ECCLESIASTIQUE DE SAINT-MICHEL,

Tenu à l'Archevêché de Québec, le 1er. septembre, 1857.

PRÉSIDENCE DE SA GRANDEUR MONSEIGNEUR L'ÉVÈQUE DE TROIS-RIVIÈRES.

Présents : Mgr. l'Évêque de Trois-Rivières, Mgr. l'Évêque de Tloa, MM. L. T. Beaubien, F. X. Delâge, D. Desjardins, J. B. A. Ferland, J. Harper, J. Laberge et J. Nelligan.

Lu le procès-verbal du bureau tenu le 3 septembre 1856.

Présentées les demandes d'agrégation de MM. Chs. F. Cloutier, vicaire de l'église St. Jean, D. Gonthier, du séminaire de Québec, L. Rousseau, vicaire de l'église St. Patrice de Québec, F. X. Ludger Blais, professeur du collège de Ste. Anne, T. Chs. Ovide Grenier, desservant St. Basile, J. B. Villeneuve, vicaire de St. Gervais, E. Guilmot, missionnaire de Percé, Joseph Elzéar Michaud, desservant N.-D. du Portage, Jos. Catellier, vicaire de St. Roch de Québec, J. E. Beaulieu, vicaire de la Baie St. Paul, Raymond Casgrain, du collège de Ste. Anne, E. J. Horan, principal de l'école normale de Québec, et J. B. Blouin, vicaire de Beauport, qui sont admis au nombre des membres de la Société.

M. Et. Hallé est aussi admis en l'engageant à payer, dans quatre ans, le cinquantième de tous les revenus qu'il a perçus depuis qu'il est prêtre.

Le nom de M. P. Ol. Drolet, vicaire de N.-D. de Lévy, admis dans la Société au dernier bureau, ayant été omis dans le procès-verbal de l'année dernière, il est ordonné qu'il soit inséré dans celui de cette année.

Le bureau approuve l'allocation de £25 0 0 à M. Chs. Pouliot, et l'augmentation de £12 10 0 à la pension de M. Ths. B. Pelletier, faites par Mgr. le Président, depuis la tenue du dernier bureau.

Présenté l'état des sommes reçues et payées par M. le Trésorier, depuis le dernier bureau.

Contributions annuelles	£ 573 1 8
Profit sur débentures	24 10 0
Intérêt sur débentures	51 11 10½
Intérêt sur argent déposé au séminaire de Québec	17 12 2
Payé par M. A. Charest, à compte sur arrérages	5 0 0
Payé par M. J. B. Leclerc, à compte sur arrérages et pour sa contribution de 1855	1 15 0
	£ 673 10 8½
Déjà en caisse	1454 16 3
	£2128 6 11½
Dépense de l'année	461 14 8½
	£1666 12 3
En débentures	£ 915 0 0
En argent	751 12 3
	£1666 12 3

SOMMES ALLOUÉES AUX MEMBRES INFIRMES.

A M. J. P. Lefrançois	£75 0 0
M. J. Couture	50 0 0
M. Al. Leclerc	60 0 0
M. Desrochers	50 0 0
M. Godfroy Tremblay	*60 0 0
M. L. T. Bédard	25 0 0
M. Dion	30 0 0
M. J. B. Lemaitre Lottinville	25 0 0
M. Chs. Pouliot	25 0 0
M. Ths. B. Pelletier	50 0 0

*Indépendamment de £3 15s. 0d. que ce Monsieur a reçu précédemment de trop par erreur.

L'addition faite à la cinquième règle, à l'approbation des membres, ayant été approuvée par la majorité d'entre eux, il est résolu qu'elle fait maintenant partie des règles fondamentales de la Société.

La grande majorité des membres s'étant aussi prononcée en faveur de l'admission de M. Thibault, missionnaire de la Rivière-Rouge, comme membre de la Société, il est aussi résolu que ce Monsieur fera partie de la Société, dès qu'il se sera conformé aux règles relatives à l'admission des membres.

Il est ordonné ensuite que le Secrétaire consulte les membres de la Société sur l'opportunité d'accorder une somme £15 0 0 par année sur les fonds de la Société à M. Dowling, prêtre infirme et dans la plus grande indigence, tant qu'il sera dans le même état ; malgré que ce Monsieur n'ait jamais fait partie de la Société.

Vu l'état satisfaisant des finances de la Société, il est de plus résolu que M. le Trésorier de l'Archidiocèse soit autorisé à ajouter £200 0 0 au capital de la Société, en plaçant cette somme à intérêt sur la balance de la recette de cette année.

Fait et passé à l'Archevêché de Québec, ce premier septembre mil huit cent cinquante-sept.

(Signé,) † **THOMAS**, EV. TROIS-RIVIÈRES,
Vice-Président.

P. HUOT, PTRE.,
Secrétaire S. E. S. M.

Compte détaillé de la dépense depuis le dernier bureau tenu le 5 septembre 1856.

Traitements alloués à MM. J. P. Lefrançois	£ 75 0 0
" " Godfroy Tremblay	63 15 0
" " Desrochers	45 0 0
" " Al. Leclerc	45 0 0
" " J. Couture	40 0 0
" " Grégoire Tremblay	37 10 0
" " T. B. Pelletier	37 10 0
" " Ths. Bédard	25 0 0
" " Dion	25 0 0
" " Lemaitre Lottinville	30 0 0
" " Chs. Pouliot	25 0 0
Reprise la somme de £9 0 0, montant de deux contributions entrées deux fois par erreur dans les comptes de 1856 : 1o. celle de M. J. Langevin, pour 1855 ; 2o. celle de M. Mayrand, pour 1854	9 0 0
Frais d'impression	2 15 0
Payé au commissionnaire de M. le Trésorier	0 10 0
Payé pour port de lettres, enveloppes, etc., etc.	0 14 8½
	<hr/> <u>£461 14 8½</u>

Le tout certifié conforme en substance au plomitif et aux comptes de M. le Trésorier.

P. HUOT, PTRE.,
Secrétaire S. E. S. M.